

Diffusion

JOURNAL MUNICIPAL

VOL. 41 NO.2 DÉCEMBRE 2023



**Pour un hiver
100 %
Bécancour**

04-07

Charte pour une croissance humaine et durable de la Ville de Bécancour

08

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Chères citoyennes, Chers citoyens,



Dans la présente édition du journal Le Diffusion, vous retrouverez la *Charte pour une croissance humaine et durable de la Ville de Bécancour*, adoptée le 6 novembre dernier par votre conseil municipal. Ce nouvel outil, dont je suis très fière, se veut un guide qui encadrera la croissance de notre ville, autant pour notre administration municipale que pour les promoteurs qui ont des projets de développement chez nous.

Le développement du parc industriel et portuaire est une réalité et la croissance de Bécancour est à nos portes. Notre priorité est de préserver le caractère unique et la qualité de vie qui définissent Bécancour. C'est pourquoi nous avons choisi de jouer un rôle proactif et positif, et ce, en collaboration avec les partenaires qui travaillent à l'implantation de la filière batterie.

À notre mesure et dans le respect de nos ressources, une panoplie d'actions ont été mises en place et sont en cours pour que notre croissance se fasse à notre image. Voici quelques exemples de ce qui est en cours de réalisation.

Logements

Un inventaire des terrains disponibles se poursuit et une étroite collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet d'envisager une croissance contrôlée de notre ville. Une politique de logements abordables est également en élaboration pour que cette croissance bénéficie à tous.

Aménagement du territoire

Les travaux de refonte de notre plan d'urbanisme, dont la dernière version a été initialement adoptée en 1991, sont sur le point de se terminer. Ces travaux sont également jumelés à un grand nombre d'actions sur des aspects qui vous tiennent à cœur, tels que :

- bonification du réseau cyclable

- ajout de parcs, d'espaces verts et de sentiers pédestres - verdissement de notre ville
- mise en valeur de nos milieux naturels
- fonds pour augmenter le nombre de commerces de proximité

Sécurité routière

Nous multiplions les interventions auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de sécuriser l'autoroute 30 et nous suivons de très près le dossier de l'autoroute 55 pour la construction d'un échangeur à l'intersection du chemin Forest. Des actions concrètes sont également en cours pour sécuriser les abords de nos écoles, les piétons, les cyclistes (exemples : marquage de rues, radars pédagogiques, affiches clignotantes, campagnes de sensibilisation, etc.).

Sécurité civile et sécurité incendie

Nous avons procédé à la mise à jour complète du plan des mesures d'urgence de la Ville. Nous renforçons également notre capacité d'intervention afin de vous assurer une plus grande sécurité, ainsi qu'aux travailleurs du parc industriel.

Des infrastructures sécuritaires et en santé

Nous avons adopté, en octobre dernier, le *Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026*. Nous investissons massivement dans le maintien et la réfection de nos infrastructures; routes, rues, bâtiments municipaux, égouts et aqueduc, incendie, etc. Vous méritez des infrastructures de qualité, et ce, dans chaque secteur de la Ville.

Environnement

Afin de réduire au maximum l'empreinte des usines sur l'environnement, la Ville s'entoure d'experts pour s'assurer que les résidus sortant des usines soient utilisés comme ressources pour d'autres entreprises, et nous assurons un rôle de vigie à cet égard.

02

En somme, aucun effort n'est ménagé pour demeurer un milieu de vie inspirant et une communauté dynamique. Beaucoup a été fait au cours de 2023 et les actions se poursuivent en 2024. Les chantiers en cours sont considérables et le conseil municipal profite de l'occasion pour saluer le travail accompli par l'ensemble des employés municipaux qui contribuent à la qualité de notre milieu de vie. Sachez d'ailleurs que les élus et toute l'équipe municipale travaillent en étroite collaboration dans l'objectif de vous offrir le meilleur service.

En terminant, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes. Profitez de cette période pour vous rendre dans les différentes activités hivernales bécancouroises.

Santé, bonheur et prospérité pour la prochaine année !

Avec vous,

Votre mairesse.

Lucie Allard
Mairesse de Bécancour
lallard@ville.becancour.qc.ca

NOS CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

- Mme Jasmine Hébert
jhebert@ville.becancour.qc.ca
- M. Guillaume Carignan
gcarignan@ville.becancour.qc.ca
- M. Pierre Moras
pmoras@ville.becancour.qc.ca
- Mme Annie Gauthier
agauthier@ville.becancour.qc.ca
- M. Marion Lamothe
mlamothe@ville.becancour.qc.ca
- M. Pascal Doucet
pdoucet@ville.becancour.qc.ca



Pause du temps des Fêtes

BUREAUX ADMINISTRATIFS FERMÉS
du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

De retour le mercredi 3 janvier selon l'horaire régulier.



Séances ordinaires de 2024

Vous pouvez assister aux séances en personne à l'hôtel de ville ou à distance. Il est également possible de visionner les enregistrements vidéo au becancour.net.

15 JANV. 19 h	05 FÉVR. 19 h	04 MARS 19 h
08 AVR. 19 h	06 MAI 19 h	03 JUIN 19 h
08 JUILL. 19 h	19 AOÛT 19 h	09 SEPT. 19 h
07 OCT. 19 h	04 NOV. 19 h	02 DÉC. 19 h

03



Charte pour une croissance humaine et durable de la Ville de Bécancour

À l'aube d'une croissance historique, une augmentation importante de la population bécancouroise est anticipée au cours des prochaines années. Dans la foulée des actions mises en place par la Ville, le conseil municipal souhaite définir une vision et des orientations claires en termes de développement du territoire et ainsi confirmer sa volonté d'assurer un leadership proactif et positif dans le développement à venir.

La présente Charte, qui constitue une prémisse au plan d'urbanisme actuellement en révision, détermine les principes qui guideront les décisions pour une croissance **humaine** et **durable**.



Humaine

car la Ville de Bécancour se définit avant tout par le dynamisme, la fierté et le sentiment d'appartenance de sa population.



Durable

car nous souhaitons une ville verte, inspirante, innovante, résiliente et une croissance respectueuse du milieu de vie et du cadre bâti.

04

Enfin, la présente Charte pour une croissance humaine et durable repose sur trois piliers complémentaires : **un milieu de vie inspirant, une communauté dynamique et une densification respectueuse de la population actuelle et de son environnement.**



Un milieu de vie inspirant

Le milieu de vie, c'est l'environnement qui nous entoure, l'accessibilité à des logements, à des activités, à des services, à des commerces et des espaces publics vivants, une sécurité et un tissu social qui rassemble.

Le milieu de vie bécancourois se démarque par sa qualité. Il s'agit d'une source de fierté pour les citoyens-nes et il représente un élément important qui renforce leur sentiment d'appartenance.

À Bécancour, cette qualité de vie se définit par de grands espaces verts, la tranquillité des cœurs villageois et des secteurs ruraux, les accès aux cours d'eau, les parcs et, de façon plus générale, le respect de la nature et des milieux boisés dans ses différents pôles.

Afin de conserver et valoriser cette qualité de vie, les orientations suivantes sont mises en avant-plan :

- Protéger l'environnement par l'adoption d'une politique et d'un règlement de végétalisation, d'un plan directeur des parcs, ainsi que d'un plan directeur des pistes cyclables.
- Améliorer et offrir davantage de lieux d'échanges pour les citoyens-nes dans chacun des secteurs et nouveaux quartiers. Ceux-ci étant vitaux pour la cohésion, le partage et la rencontre entre les familles d'un même voisinage.
- Végétaliser les infrastructures pour s'adapter aux changements climatiques (en augmentant les îlots de fraîcheur, en construisant des bordures et des trottoirs végétalisés, en prévoyant des cellules de rétention à même les rues et des bassins de rétention non permanents et en encourageant la perméabilisation des stationnements).

- Sécuriser les routes, les zones scolaires et plus généralement les quartiers résidentiels, afin que les familles puissent circuler en toute quiétude et que les enfants puissent, lorsque possible, s'approprier des espaces pour y jouer.
- Sécuriser et prolonger les infrastructures pour la mobilité active, afin que les pistes cyclables et les trottoirs soient facilement accessibles et qu'ils permettent tant une utilisation de loisir que de destination.
- Soutenir l'offre de transport en commun et promouvoir son accessibilité.



05

Une communauté dynamique

La communauté bécancouroise est dynamique et fière. Elle se nourrit d'activités, d'événements et de rassemblements qui donnent à la ville une vitalité remarquable. C'est ainsi que les secteurs peuvent compter sur des citoyens-nes engagés-es dans plus de 100 organisations.

Afin de mieux contribuer au dynamisme de sa communauté, la Ville souhaite appuyer l'expérience citoyenne et l'engagement de ceux-ci par une approche qui repose sur les quatre principes suivants : **Mobilisation, Accessibilité, Intégration** et **Développement des potentiels**.

Mobilisation

- Favoriser l'engagement citoyen, afin que la relation avec les citoyens-nes soit dynamique et constante.
- Reconnaître les réussites collectives des bénévoles lors d'événements qui portent en lumière la force du travail d'équipe.

Accessibilité

- Travailler de concert avec les partenaires pour offrir une accessibilité universelle aux services et infrastructures.
- Accroître l'efficacité des services qu'elle offre à sa population.
- Améliorer et accroître la communication de la Ville auprès de la population.

Intégration

- Favoriser la réalisation d'activités intergénérationnelles significatives où les citoyens-nes sont parties prenantes des réussites.

- Favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux citoyens-nes en collaboration avec les organismes et la communauté.

Développement des potentiels

- Favoriser les expériences pour les citoyens-nes et leur famille, notamment par l'offre d'une infrastructure publique de qualité, afin qu'ils puissent développer leur plein potentiel par le loisir, le sport, la culture et les activités de plein air.

Une densification respectueuse

La croissance de la ville devra composer avec la densification du territoire. Celle-ci peut prendre plusieurs formes et inclure dans sa définition de nombreux éléments, allant de l'architecture à l'urbanisme.

Afin d'assurer une densification harmonieuse et respectueuse du cadre bâti, les orientations suivantes sont adoptées :

- Se doter d'outils, tels qu'un plan et des règlements d'urbanisme renouvelés, qui permettront de planifier et encadrer les nouveaux développements, tout en développant les quartiers actuels.
- Favoriser une plus grande diversité de l'offre de logements, qui répondra aux besoins de la population actuelle et à venir. Cette diversification vise à s'adapter à différentes situations familiales ainsi qu'à assurer la pérennité et la vitalité des quartiers en misant sur la présence de jeunes familles, d'ainés et de personnes vivant seules.



- Prioriser l'adoption d'outils favorisant l'accroissement de l'offre de logements abordables. L'accès à un logement est un droit fondamental, c'est pourquoi la Ville de Bécancour entend agir concrètement en cette matière.
- Valoriser une mixité d'usages, afin que les quartiers soient plus durables, la proximité des services encourageant ainsi la mobilité active.
- Favoriser une cohabitation harmonieuse de bâtiments de différentes tailles dans un même périmètre, permettant ainsi une densification respectueuse des milieux.

- Protéger l'histoire architecturale qui fait la beauté des cœurs villageois, ceux-ci accueillant des bâtiments patrimoniaux qui sont l'âme de notre ville.
- Éviter l'émergence de nouveaux quartiers parsemés de maisons clonées.
- Encourager l'utilisation de matériaux durables. Une pratique que la Ville observera également dans ses projets d'infrastructures.

Conclusion

Loin d'être une fin en soi, la présente Charte se veut une affirmation claire de la direction que prendra la Ville dans les prochaines années. Une vision qui ne se limitera pas à ces trois axes que sont le milieu de vie, la communauté et la densification, ni même aux éléments qui les composent, mais elle trace néanmoins la route vers la Ville de demain.

Bécancour est une ville fière et exceptionnelle par son environnement, sa vitalité ainsi que par le dynamisme de sa population. Le conseil municipal souhaite, par l'adoption de cette Charte, préserver cette identité et ce caractère qui définissent si bien Bécancour.

La Ville invite ainsi sa population, ses entreprises et ses promoteurs à partager cette même ambition et à adopter les principes de cette Charte afin que dans les prochaines années, la communauté entière puisse être fière de ce qui aura été réalisé collectivement.



Lucie Allard
Mairesse de Bécancour
lallard@ville.becancour.qc.ca

Jasmine Hébert
jhebert@ville.becancour.qc.ca

Guillaume Carignan
gcarignan@ville.becancour.qc.ca

Pierre Moras
pmoras@ville.becancour.qc.ca

Annie Gauthier
agauthier@ville.becancour.qc.ca

Marion Lamothe
mlamothe@ville.becancour.qc.ca

Pascal Doucet
pdoucet@ville.becancour.qc.ca

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

BÉCANCOUR ADOPTE UN PTI ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

C'est en octobre que le conseil municipal de la Ville de Bécancour a adopté le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 totalisant 74,6 M\$. Le PTI traduit la ferme volonté des élus de vous offrir des services et des infrastructures de qualité pour une ville soutenante, accueillante, verte et innovante.

Globalement, Bécancour investit pour une croissance humaine et durable. Cet objectif premier est appuyé par trois principes fondamentaux : développer un milieu de vie inspirant, bonifier le dynamisme de la communauté et densifier de façon respectueuse.

Ainsi, les investissements prévus pour les prochaines années sont classés en trois grandes priorités, soit le maintien et l'amélioration des infrastructures, la bonification du milieu de vie, ainsi que le développement du territoire et de la mobilité active.

Le saviez-vous ?

Le PTI est un outil de planification des investissements, sur un horizon de trois ans, en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles. Il s'agit d'une feuille de route très importante qui traduit la vision du conseil municipal et présente l'ensemble des projets que la Ville entend réaliser.

Vous avez reçu par la poste dans les dernières semaines un document complet présentant l'ensemble des grands projets à venir pour l'année 2024. Vous pouvez également le consulter en ligne au becancour.net.

Compte de taxes 2024

Les propriétaires bécancouros recevront leur compte de taxes municipales en février. Si vous ne l'avez pas reçu au 1^{er} mars 2024, veuillez contacter la perception au 819 294-6500 pour vérifier votre dossier.

Rendez-vous au becancour.net et inscrivez-vous à Mon dossier citoyen pour un service rapide, efficace et écologique !

Pour Noël, j'achète Bécancour

Avec le temps des Fêtes qui approche à grands pas, la Ville de Bécancour vous encourage à soutenir les commerces locaux dans l'achat des cadeaux à vos proches. Rien de mieux que découvrir un nouveau produit d'ici ou mettre les pieds dans une entreprise de chez nous pour la première fois afin de dénicher le présent parfait pour son entourage. Profitez de cette période pour visiter et encourager nos commerçants bécancouros. Ensemble, soutenons l'achat local !

Employeurs : offrez Bécancour en cadeau !

Vous êtes un employeur à la recherche du cadeau de Noël idéal à offrir à vos employés ? Ne cherchez plus : offrez Bécancour en cadeau, par le biais de la carte de crédit prépayée Hello !

Cette initiative représente à la fois un moyen d'encourager les entreprises d'ici, tout en offrant aux membres du personnel de choisir ce qui leur fait réellement plaisir parmi la quarantaine de commerces participants. La carte-cadeau J'ACHÈTE BÉCANCOUR permet à son détenteur de découvrir et de soutenir les commerces de Bécancour, de la restauration à la mode, en passant par les loisirs et les services.

Plus de 60 000 \$ injectés dans l'économie locale

Cet automne, une campagne d'achat local destinée aux citoyens a été proposée par la Ville de Bécancour et permettait à son détenteur d'obtenir 40 % de bonification sur ses achats dans tous les commerçants locaux ciblés.

Plusieurs centaines de cartes ont ainsi trouvé preneur, injectant 62 500 \$ dans l'économie locale. Grâce à cette initiative, c'est une somme de 25 000 \$ que la Ville de Bécancour a engagé directement dans les commerces participants.

Programme de soutien aux entreprises bécancouros

1 M\$ À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES D'ICI

Afin de soutenir le développement des entreprises locales et des commerces de proximité, la Ville de Bécancour a lancé, au cours de l'été, un programme d'aide aux entreprises, doté d'une enveloppe totale de 1 M\$. Ce plan de soutien vise aussi à freiner les fuites commerciales.

Les projets de relance déposés doivent engendrer des retombées économiques, notamment en termes d'investissement, de création et de maintien d'emplois et de pérennité de l'entreprise.

Quant à l'aide financière, elle peut prendre deux formes différentes. D'abord une subvention, dont le montant ne peut excéder 50 % des dépenses admissibles du projet de relance, et ce, pour un

maximum de 50 000 \$ par bénéficiaire. La deuxième option du programme est un crédit de taxes accordé à la suite d'un agrandissement ou de la construction d'un bâtiment commercial.

Ce programme vous intéresse ? Faites vite !

Le programme d'aide se termine au plus tard le 25 mars 2024. Les demandes sont donc reçues en continu jusqu'à cette date butoir ou lorsque la valeur totale du programme sera épuisée.

Détails au becancour.net

Bâtir ensemble

Un nouveau plan d'urbanisme adopté en 2024

La Ville de Bécancour étant à l'aube d'une croissance historique, la refonte du plan d'urbanisme a été amorcée dans les derniers mois.

Dans ce contexte, il était important pour les élus et l'équipe municipale de donner la parole aux Bécancourois-es afin d'entendre leurs préoccupations et leurs souhaits pour l'avenir de leur ville. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'ensemble des actions sont déployées sous la thématique *Bâtir ensemble*. Ainsi, dans le processus de réalisation du futur plan d'urbanisme, les gens ont pu s'exprimer à quelques reprises au sujet de leur milieu de vie.

D'abord, au printemps, une équipe d'animateurs a parcouru différents secteurs de la ville à bord du trolley municipal afin d'aller à la rencontre de la population. Ce sont 70 personnes qui sont venues échanger sur l'aménagement du territoire. Ces discussions ont permis à l'équipe de l'urbanisme et de l'environnement de tenir compte des faits mis de l'avant par les Bécancourois-es et ainsi guider certaines orientations du futur plan d'urbanisme.

Puis, plus récemment, un sondage a été mis en ligne et permettait notamment aux gens de se positionner face aux propositions de vision, de valeurs, d'objectifs et d'orientation générale que la Ville envisage mettre de l'avant dans son nouveau plan d'urbanisme. Plus de 250 personnes ont participé à cet exercice fort enrichissant.

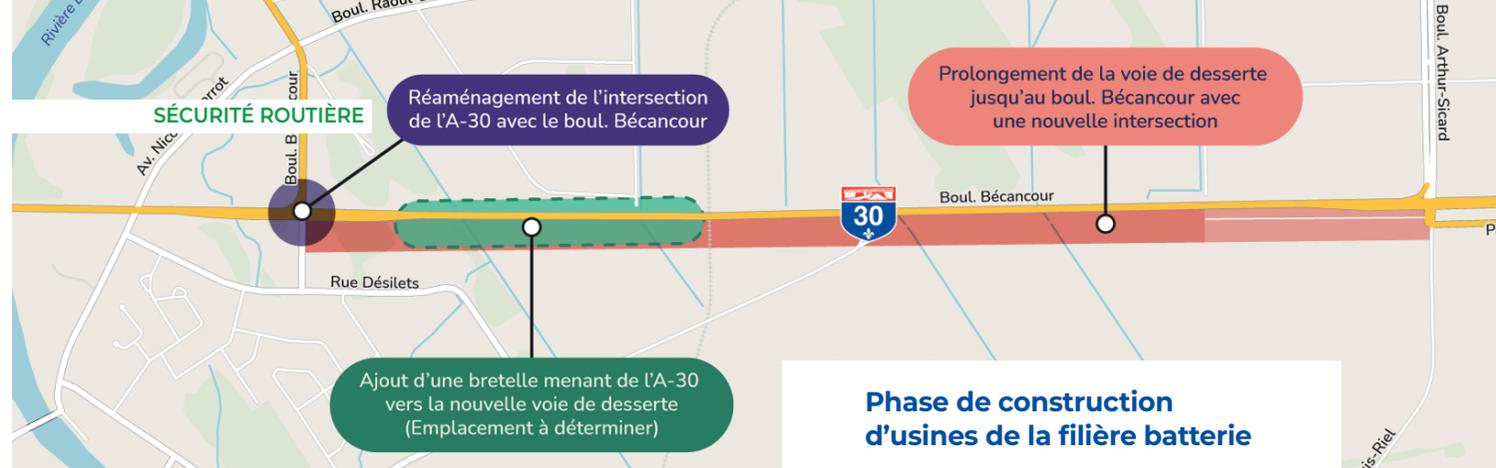
C'est grâce à ces différentes consultations et à l'ensemble des actions mises en place que le nouveau plan d'urbanisme pourra être adopté au début de l'année 2024. **Demeurez à l'affût en consultant régulièrement notre site Web et en vous abonnant à notre page Facebook !**

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme ?

Il s'agit d'un guide de planification pour l'aménagement et le développement du territoire. Celui-ci est réalisé pour un horizon de 10 à 15 ans et a comme objectif principal d'améliorer la qualité des milieux de vie sous tous ses angles.



10



Des interventions pour adapter l'autoroute 30 à court terme

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), en concertation avec la Ville de Bécancour, ont récemment annoncé le début de travaux qui permettront d'adapter l'autoroute 30 afin qu'elle réponde adéquatement aux flux de circulation pendant la phase de construction d'usines de la filière batterie.

En effet, en raison de la progression de cette phase, une augmentation des débits de circulation et de la congestion sont anticipées dès l'été 2024 sur l'autoroute. C'est pourquoi les partenaires ont identifié trois grandes interventions qui seront mises en place rapidement afin de favoriser une meilleure fluidité :

1. Prolongement et raccordement de la voie de desserte à partir du chemin Louis-Riel jusqu'au boul. Bécancour;

2. Ajout d'une bretelle de sortie en direction est à partir de l'autoroute 30 vers la nouvelle voie de desserte;
3. Réaménagement de l'intersection de l'autoroute 30 avec la route 132 (boul. Bécancour).

Tous les efforts sont déployés pour réaliser le maximum des travaux avant l'augmentation de la circulation anticipée à l'été 2024. Les premiers travaux sur la voie de desserte s'amorceront dès le mois de décembre.



Les informations relatives à ces travaux sont disponibles au fbbecancour.com dans la section *Info-Travaux*.



Quoi de neuf sur nos routes ?

Sécurité et matériaux granulaires sur l'autoroute 30

Plusieurs mesures ont été mises en place de façon concertée entre divers partenaires (ministère des Transports et de la Mobilité durable, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour et Contrôle routier Québec) pour contrer la présence de matériaux granulaires sur l'autoroute 30 : nettoyage des routes secondaires donnant accès à l'autoroute 30, surveillance accrue, balayage,

activités de sensibilisation, etc. Les entrepreneurs ont aussi reçu une communication leur rappelant les bonnes pratiques et leurs responsabilités.

Autoroute 55

Dans les derniers mois, la Ville a multiplié ses interventions auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour favoriser la présence d'un échangeur au coin de l'autoroute 55 et du chemin Forest, dans le secteur Saint-Grégoire. Les discussions sont toujours en cours.

Pont Trahan-Savoie

Les travaux de réfection devant se terminer en novembre doivent être prolongés jusqu'au 30 décembre 2023. En conséquence, le pont demeure fermé à la circulation pour cette période. Une nouvelle communication sera émise pour la réouverture en 2024.

11

Appareils utilisant des piles au lithium-ion

QUELQUES CONSEILS POUR RÉDUIRE LES RISQUES

Les piles rechargeables au lithium-ion (aussi appelées piles Li-ion) sont couramment utilisées dans les produits rechargeables (ex. : jouets, outils électriques, moniteurs pour bébé, téléphones cellulaires, montres intelligentes, trottinettes et vélos électriques, etc.) et peuvent généralement être utilisées sans danger. Elles comportent toutefois les mêmes risques que les autres types de piles, soit des risques de surchauffe, d'incendie et/ou d'explosion. Cela dit, en respectant certains conseils, vous pouvez réduire au minimum les risques.

Utilisation et entreposage

- Manipulez les piles au lithium-ion avec soin;
- Vérifiez qu'elles ne présentent aucun signe de dommage;
- Conservez vos piles en lieu sûr, hors de la vue et de la portée des enfants;
- Si vous transportez des piles avec vous, gardez-les dans un étui protecteur non métallique;
- Entrez les piles au sec à température ambiante;
- Ne laissez pas de piles au soleil, ni dans un véhicule chaud ou froid;
- Évitez toute formation d'humidité sur les bornes de la pile.

Recharge

- Ne rechargez pas la pile plus longtemps que la durée recommandée. La surcharge peut faire surchauffer la pile, ce qui peut causer un incendie ou une explosion.
- Rechargez votre appareil à température ambiante dans un endroit où vous pouvez le voir. Évitez les surfaces souples, comme sur un canapé ou un lit, parce qu'elles peuvent retenir la chaleur autour de la pile et entraîner une surchauffe de l'appareil.
- Rechargez la pile avant qu'elle ait moins de 30 % de charge pour l'aider à durer plus longtemps et à bien fonctionner en toute sécurité.
- Ne gardez pas l'appareil branché ni chargé à 100 % pendant de longues périodes.
- Vous n'avez pas besoin de décharger complètement les piles au lithium-ion. Une décharge complète pourrait même endommager ces piles.
- Rechargez votre produit loin de toute porte utilisée comme sortie de secours en cas d'incendie.
- Utilisez le chargeur fourni avec votre appareil. Si vous devez le remplacer, achetez votre chargeur de remplacement d'une source de confiance et vérifiez que la tension et l'intensité de courant sont compatibles avec votre appareil.

Source : Santé Canada

Nos pompiers mis à l'honneur



Le Service incendie et de la sécurité publique de la Ville de Bécancour a rendu hommage, le 11 octobre dernier, à dix pompiers temps partiel ayant cumulé entre 5 et 45 années de service en 2023. Cet événement a aussi été l'occasion de procéder à la remise officielle des diplômes émis à quelques pompières et pompiers au cours de la dernière année.

Cette année, les pompiers mis à l'honneur sont :



Denis Richard
45 ans de service



Steve Allard
30 ans de service



Steve Girard
15 ans de service



Francis Beauchemin
15 ans de service



Martin Bergeron
15 ans de service



Michel Desaulniers
5 ans de service



Vincent Ayotte
5 ans de service

Absents lors de la cérémonie :

Dave Sutherland
20 ans de service

Sébastien Jutras
15 ans de service

Vincent Forest-Richard
5 ans de service

Franc succès pour la porte ouverte de la caserne centrale !

Le 30 septembre dernier se tenait la journée porte ouverte à la caserne centrale de Bécancour. Des centaines de personnes ont participé à l'événement, qui a été couronné de succès. Cette activité n'aurait pas été une si grande réussite sans le travail des pompières et pompiers ainsi que des nombreux bénévoles. **Bravo à tous !**





Loi 25

VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, C'EST CONFIDENTIEL !

Le 10 juillet 2023, le conseil municipal a adopté une Politique sur la gestion des incidents de confidentialité impliquant des renseignements personnels. L'adoption et l'élaboration de cette politique font suite aux nouvelles obligations en matière de protection des renseignements personnels apportées par la Loi 25. Concrètement, il est stipulé que les données personnelles ne peuvent être divulguées sans le consentement de la personne concernée, et ce, à l'intérieur même de l'administration municipale.

La politique s'applique notamment à tous les employés de la Ville qui recueillent et utilisent des renseignements personnels. Elle sert de guide pour les actions à effectuer, les correctifs à apporter et les personnes à aviser, et ce, advenant un incident de confidentialité (l'accès, l'utilisation ou la communication non autorisée d'un renseignement personnel ou toute perte ou autre atteinte à la protection de ce renseignement).

Qu'est-ce qu'un renseignement personnel ?

C'est un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier par rapport à une autre personne. Il peut s'agir, par exemple, d'un numéro de téléphone, d'un numéro d'immeuble, d'une adresse courriel, du solde de taxes municipales à payer, de l'état civil, du fait d'avoir reçu ou non un avis d'infraction, etc.

PSITT !

Considérant cette nouvelle Loi, ne soyez pas surpris si nous ne pouvons vous communiquer des renseignements personnels de personnes autres que vous.



Une bannière de consentement maintenant sur nos sites web municipaux !

ACCEPTER LES COOKIES, MAIS QUE CELA REPRÉSENTE-T-IL ? 🍪

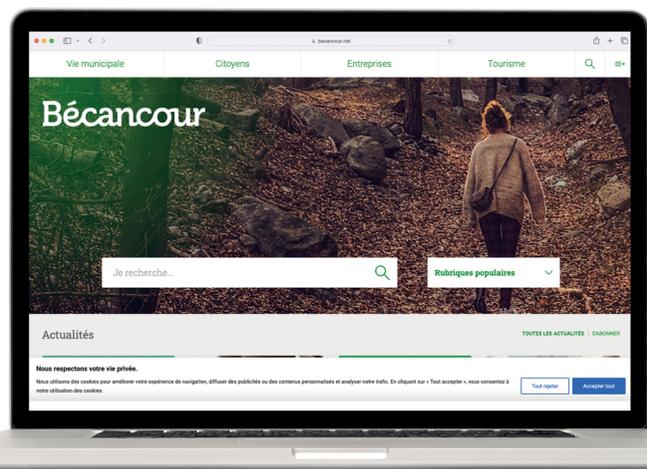
Les cookies Internet, ou témoins de connexion, sont comme des biscuits de fortune puisqu'ils contiennent de petits morceaux d'informations à l'intérieur. Ce sont de minuscules fichiers de données utilisés pour suivre vos activités et informations en ligne lorsque vous naviguez sur un site Web.

→ Un exemple de cookies Internet est lorsque vous saisissez vos informations d'identification sur un site Web où vous vous êtes déjà connecté et qu'elles se remplissent automatiquement.

www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/blogues/faut-savoir-cookies-internet

Qu'est-ce que cela change sur les sites Internet de la Ville et de Tourisme Bécancour ?

Pour se conformer à la Loi 25, des bannières de consentement sont dorénavant installées sur ces sites. Le récolte ou non des données personnelles dépend donc entièrement de votre réponse, soit d'accepter ou de refuser le partage des données.



MOBILITÉ DURABLE

Des actions concrètes pour favoriser la sécurité routière

Le comité interne de mobilité durable formé au cours de la dernière année a mis beaucoup d'effort pour faire de Bécancour un milieu sécuritaire pour nos enfants, nos usagers de la route, nos piétons et nos cyclistes.

Actions réalisées en 2023 :

- Installation de radars pédagogiques et de panneaux de sensibilisation géants dans chaque secteur de la ville;
- Installation de 100 balises Ped-Zone en zone résidentielle;
- Ajout d'aménagements afin de rétrécir certaines artères et favoriser la diminution de vitesse;
- Installation de panneaux lumineux à proximité des traverses écolières (installation début décembre);
- Marquage au sol et lignage dans les rues;
- Étude de circulation et aménagements;

- Ajout de plusieurs panneaux de signalisation sur le territoire et à proximité des pistes cyclables;
- Uniformisation des éléments signalétiques en zone scolaire;
- Travaux de la phase 1 pour la piste cyclable de Sainte-Angèle;
- Modifications au tracé de la piste cyclable de Saint-Grégoire pour favoriser la sécurité;
- Distribution de dépliants personnalisés à chaque secteur rappelant les règles de sécurité en zone scolaire.

Des interventions de sensibilisation ont aussi été réalisées. D'abord, pendant la période estivale, des cadets de la Sûreté du Québec ont sensibilisé les automobilistes de certains secteurs à la réduction de la vitesse en zone résidentielle.

En octobre, la Ville de Bécancour et le Centre de services scolaire de la Riveraine, en collaboration avec la Sûreté du Québec, ont déployé leurs équipes à proximité de l'école primaire Harfang-des-Neiges afin de faire un appel à la prudence dans les zones scolaires.

PSITT !

Rappelons que selon le Code de la sécurité routière, le **piéton a la priorité sur les conducteurs à un passage pour piétons** et les véhicules doivent s'immobiliser et lui céder le passage.



SECTEUR SAINT-GRÉGOIRE

Nouveau passage pour piétons sur le boulevard Bécancour (route 132)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a installé, en novembre dernier, un dispositif de feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) à l'intersection de la piste multifonctionnelle (route verte) et du boulevard Bécancour (route 132), à proximité de l'Auberge Codefroy, à Bécancour.

Les FRCR sont des dispositifs de signalisation servant à renforcer visuellement le message de priorité aux passages pour piétons. Cet ajout est utile pour capter l'attention des automobilistes et leur rappeler de s'immobiliser complètement à l'approche de ces passages.



Place à l'hiver !

Domages à la propriété

Si un équipement de déneigement municipal cause des dommages à votre propriété (pelouse, galerie, clôture, etc.), vous avez 15 jours pour aviser, par écrit, le Service du greffe de la Ville. Un formulaire est disponible à cet effet au becancour.net/citoyens ou à l'hôtel de ville.

Déneigement hivernal

La Ville de Bécancour assure le déneigement de toutes les rues (à l'exception de celles sous la responsabilité du gouvernement provincial ou fédéral et certaines rues privées) sur le territoire bécancourais. Chaque citoyen doit s'assurer de ne jamais obstruer les trottoirs et la rue lors du déneigement de sa cour. La réglementation de la Ville de Bécancour stipule, entre autres, qu'il est strictement interdit de déposer de la neige sur toutes les voies publiques ou en bordure de celles-ci. Le citoyen contrevenant à ce règlement est passible d'une amende. Les bacs à ordures et de récupération doivent donc être placés sur le terrain du citoyen, soit dans l'entrée de cour ou dans un endroit déneigé situé près de celle-ci, et non dans la rue.

Libération des voix publiques et accumulation de neige

Dans le but de pouvoir déneiger adéquatement les rues de la ville, il est impératif qu'elles soient vidées des encombrants (panier de basketball, remorque, but de hockey, etc.) pendant la saison hivernale.



Stationnement hivernal

Le stationnement dans les rues ou stationnements publics de la ville est interdit la nuit entre 23 h et 7 h afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, et ce, jusqu'au 15 avril. La Ville peut faire remorquer les véhicules aux frais des propriétaires qui contreviennent à ce règlement et ceux-ci seront passibles d'une amende de 50 \$ frais en sus.

Saviez-vous que ?

Il est formellement interdit de pousser la neige sur un terrain avoisinant appartenant à la Ville de Bécancour. Il est également défendu d'obstruer, de quelque façon que ce soit, les voies publiques, les rues, les trottoirs, les bornes fontaines, les cours et terrains publics par de la neige, de la glace ou toute autre matière.

Entretien de la cheminée

Il est important de faire inspecter et ramoner les cheminées reliées à un poêle à bois ou à un foyer au moins une fois par année afin de détecter toute défektivité et de nettoyer les accumulations de créosote et de suie.

Cette opération contribuera à éliminer les feux de cheminée qui pourraient sérieusement endommager votre propriété et mettre des vies en danger.



Collecte des sapins

Pour bien commencer l'année à la suite des festivités du temps des Fêtes, la Régie intermunicipale des déchets Bécancour – Nicolet-Yamaska offre, jusqu'au 10 janvier, des points de dépôt pour la disposition des arbres de Noël naturels. Ceux-ci doivent être dégarnis de toutes leurs lumières et décorations.

Points de dépôt :

- **Bécancour**
Stationnement de l'hôtel de ville
(1295, ave. Nicolas-Perrot)
- **Gentilly**
Derrière la bibliothèque
(1920, boul. Bécancour)
- **Sainte-Angèle**
Musée de la Biodiversité
(1800, ave. des Jasmins)
- **Saint-Grégoire**
Stationnement de la Centrale
de traitement d'eau
(155, ave. Codefroy)
- **Sainte-Gertrude**
Stationnement à côté de l'église
(8700, boul. du Parc-Industriel)
- **Précieux-Sang**
Derrière l'église
(7485, chemin du Missouri)

Place au printemps !



Abris temporaires

La Ville de Bécancour vous rappelle que selon le règlement municipal en vigueur, **les abris temporaires doivent être enlevés au plus tard le 30 avril.**



Démolition de piscine

Si votre piscine s'écroule pendant l'hiver et que vous ne souhaitez pas la remplacer, n'oubliez pas de faire gratuitement la demande d'un permis de démolition afin d'éviter de payer les frais pour l'eau sur votre compte de taxes. **À noter qu'un permis sera toutefois requis si vous installez une nouvelle piscine.**



À quand le compost chez nous ?



RIGIDBANY

La réflexion sur la gestion des matières organiques est amorcée depuis plusieurs années à la Régie intermunicipale des déchets Bécancour – Nicolet-Yamaska. Pour le moment, la méthode retenue consisterait à remettre aux citoyens des sacs de couleur et un contenant afin d'accumuler leur matière organique en cuisine, pour ensuite déposer ce sac dans le bac de déchets. La séparation de la matière organique est effectuée par la robotique dans un centre spécialisé à cet effet.

Des études ont été réalisées au cours des derniers mois et un appel d'offres a récemment été lancé afin de connaître et évaluer les éventuels partenaires de l'aventure. Une annonce en ce sens devrait donc être faite au printemps 2024 avec l'objectif de débiter le recyclage résidentiel des matières organiques au cours de l'été 2025.

Conteneurs de verre disponibles à Gentilly et Saint-Grégoire

Deux conteneurs de recyclage du verre sont à la disposition des citoyens pour disposer de leurs bouteilles et de leurs contenants alimentaires en verre, transparent ou coloré. Ils seront ainsi détournés du bac bleu et retournés plus efficacement dans l'économie circulaire. Les conteneurs sont situés à l'Intermarché de Gentilly et au Métro Plus Saint-Grégoire.



Écocentre ouvert à l'année

Saviez-vous que l'écocentre de Saint-Grégoire, situé au 18055, rue Gauthier, restera ouvert les samedis de 9 h à 15 h pendant la période hivernale ? Il faut cependant tenir compte que cet écocentre pourrait ne pas être ouvert en raison de mauvaises conditions climatiques. En plus des matériaux de rénovation, ce site accepte les appareils électroniques « les Serpuaériens », les appareils réfrigérants, les piles, les ampoules, les peintures et les huiles.

Consultez le www.rigidbny.com/ecocentres/matieres-acceptees pour connaître toutes les matières acceptées et les consignes.

18

Rappel des consignes pour le positionnement du bac en hiver

- Placez le bac en bordure de la rue la veille de la collecte.
- Si possible, celui-ci doit être entièrement dans votre cour et non dans la rue.
- Le couvercle doit être bien fermé en tout temps et advenant l'usage de 2 bacs, il vous faudra prévoir un espace de 60 cm entre eux.
- Les matières doivent être dans le bac et non à côté.
- Le bac ne doit pas être enlisé ou gelé au sol en période hivernale.



Recyclage des piles

Les piles et batteries contiennent des composants chimiques et métalliques rares qui peuvent être nocifs pour l'environnement s'ils se retrouvent dans les sites d'enfouissement. Toutefois, lorsque les piles et batteries sont recyclées correctement, ces substances peuvent être transformées pour créer de nouveaux produits, comme des appareils ménagers en acier inoxydable, des bâtons de golf ou des vélos, par exemple. Cela réduit le besoin d'extraire de nouvelles matières des mines et diminue l'empreinte carbone qui y est associée.

19

Calendrier des collectes 2024

Le calendrier des collectes de la Régie est en route vers votre boîte aux lettres. Vous y trouverez les dates de collecte du recyclage, des ordures, des encombrants ainsi que plusieurs informations pertinentes.

Attention !

La collecte prévue le **lundi 25 décembre 2023** est **reportée au mercredi 27 décembre 2023**.

La collecte prévue le **lundi 1^{er} janvier 2024** est **reportée au mardi 2 janvier 2024**.

Une ville verte, un véhicule à la fois

Le développement durable est une valeur très importante à Bécancour et c'est pourquoi la Ville est engagée dans la promotion d'une mobilité durable, qui favorise l'utilisation des véhicules électriques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est dans cette optique qu'actuellement la Ville est en mode « projet pilote » avec l'utilisation de véhicules électriques au sein de sa flotte. À la suite des essais, la Ville sera en mesure de mieux orienter ses décisions en fonction des besoins des différents Services.

Soulignons également que dans les derniers mois, la Ville a procédé à l'embauche d'un mécanicien dont le mandat est d'assurer l'entretien de l'ensemble des voitures et camions municipaux.

L'installation de différentes bornes de recharge annexées à des bâtiments municipaux est également prévue. L'emplacement de celles-ci est encore à l'étude, mais les Bécancouros-es pourront certainement bénéficier de ces ajouts au cours des prochains mois et des prochaines années.



Le saviez-vous ?



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE

Cet été, le conseil municipal a adopté la Politique de soutien à l'électrification des transports, dotée d'une enveloppe de 5 000 \$. Ainsi, depuis le mois d'août, la Ville de Bécancour offre une aide financière à ses citoyennes et citoyens pour chaque achat et installation électrique aménagée pour le branchement d'une borne de recharge.

Cette nouvelle mesure a pour but d'encourager les propriétaires résidentiels et commerciaux à installer des bornes de recharge électrique pour soutenir la transition vers la mobilité électrique.

Concrètement, la Ville accorde une subvention correspondant soit à 250 \$ ou à 50 % des coûts d'acquisition et d'installation d'une borne de recharge par un maître électricien. Les demandes sont acceptées selon le principe du premier arrivé premier servi.

Les détails du programme sont disponibles au becancour.net.



À noter

Pour qu'une demande soit admissible, les démarches d'achat et d'installation du demandeur doivent avoir été amorcées après l'adoption de la Politique de soutien à l'électrification des transports, soit le 21 août 2023. Les projets réalisés avant cette date ne pourront être retenus.

SAISON ESTIVALE 2023

Bilan positif pour Tourisme Bécancour

Pour l'été 2023, Tourisme Bécancour avait lancé une campagne intitulée Destination Bécancour, invitant les visiteurs à vivre une expérience unique dans l'un ou l'autre des attraits bécancouros. Les vacanciers ont été nombreux à découvrir le territoire en passant par le Bureau d'information touristique (BIT) puisqu'on enregistre une hausse d'achalandage de ce dernier de 67 % en comparaison avec la saison 2022.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, ce sont quelque 7 869 visiteurs qui ont franchi les portes du Bureau d'information touristique, situé à Saint-Grégoire. Il s'agit de 2 658 voyageurs de plus qu'en 2022. Les touristes de l'Ontario, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni sont plus nombreux à avoir visité le BIT.

Les circuits touristiques en trolley, offerts tous les dimanches de la fête du Canada à la fête du Travail, ont rallié près de 200 participants, qui ont ainsi pu découvrir différents attraits touristiques et agroalimentaires du territoire.



En nouveauté cette année, Tourisme Bécancour a proposé des circuits industriels, qui se sont avérés être un franc succès avec près de 460 utilisateurs. Ces visites commentées dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, à bord du trolley, étaient réparties sur douze dimanches de juillet à novembre.

Cette année, Tourisme Bécancour avait opté pour une stratégie de rayonnement différente des années précédentes. Parmi les actions déployées, une interface web avait été mise en ligne afin de regrouper l'ensemble de l'offre estivale bécancouroise. Elle a été consultée par plus de 29 000 utilisateurs !



Nouveauté à venir !

Toujours à l'affût des nouvelles tendances, l'équipe de Tourisme Bécancour travaille déjà sur un nouvel outil promotionnel pour 2024. Un nouveau site Web est également dans les cartons afin de rendre encore plus accessibles et conviviales les informations relatives au tourisme.

Une offre hivernale à ne pas manquer !

À Bécancour, il y a plusieurs façons de s'amuser pendant l'hiver. Surveillez notre offre hivernale regroupant l'ensemble des activités, événements et sorties à faire chez nous pour vous divertir lors de la saison froide !

tourismebecancour.com





Place à Rayonnement Bécancour

Cet automne, la Ville de Bécancour a célébré les deux premières éditions de la cérémonie *Rayonnement Bécancour*, dont l'objectif est de mettre en lumière des Bécancouroises et Bécancouais qui ont fait rayonner la Ville au cours des derniers mois grâce à leur réalisation. Une telle cérémonie se tiendra tous les mois afin de faire rayonner à leur tour ces citoyennes et citoyens qui font la fierté de Bécancour.

Au cours de ces soirées, les personnes honorées ont eu la chance de recevoir un certificat de reconnaissance et une épinglette officielle de la Ville de Bécancour.

Les personnes honorées le 29 novembre sont :

Caroline Naubert

Triathlète qui a participé à de nombreuses compétitions sportives et qui compétitionnera aux Championnats du monde Triathlon-Multisports en 2024.

Nicolas Martel

Jeune cadet ayant remporté la Médaille de l'ordre de Saint-Georges.

Louis Beaudet et Jean-Guy Dubois

Auteurs de l'ouvrage *Porteur de Flambeau!*, consacré à la vie de Jean-Guy Talbot.

Pierre Guillemette, Sylvain Richard et Francis Richard

Propriétaires du cheval Fashion Frenzie, qui a effectué une bonne performance lors du MGM Yonkers International Trot.

Francis Rondeau, Yannick Rondeau et Yannick Paradis

Fondateurs et dirigeants de l'entreprise Groupe Shift, qui a grandement évolué depuis sa création.

Julie Desbiens

Propriétaire de La Roulotte à Patates de Gentilly, lauréate du prix *Tourisme responsable et durable* lors de la remise des Prix excellence tourisme.

Yves Bourque

Athlète paralympique ayant remporté les médailles d'or et d'argent aux Championnats canadiens de canoë-kayak.

Vincent Forest-Richard

Étudiant au doctorat en chiropratique ayant réalisé une mission humanitaire en Bolivie.

Stéphane Cormier

Animateur de *Cormier Hot Franco*, qui a remporté le prix de la meilleure émission de radio lors du Gala Country.

22



Les personnes honorées le 25 octobre sont :

Céline Plourde

Nommée lieutenant-colonelle honoraire du 12^e Régiment blindé du Canada de Trois-Rivières.

Benoit Pellerin

Producteur de camerises à la Ferme Missouri.

Pascal Désilets

Président-directeur général de la Fromagerie L'Ancêtre, ayant remporté le prix du « Meilleur cheddar du Québec ».

Pier-Alexandre Blais

Jeune passionné de trottinette ayant participé cet été au Championnat nord-américain.

Éric Thibault

Champion du lancer du fer à cheval qui a participé au Championnat du monde et au Championnat canadien.

William Samson

Jeune patineur de vitesse qui a participé aux Championnats canadiens et au Championnat québécois.

Raphael St-Pierre

Coureur automobile qui est monté sur de nombreux podiums au cours des derniers mois.

Laurie-Anne Paquin, Maya Pepin, Béatrice Baril et Mathias Grondin

Danseurs de la troupe Conversion, qui a remporté l'émission *Canada's Got Talent*.

Mikael St-Hilaire

Jeune danseur ayant participé à la tournée de *Révolution*.

Sonia Goulet

Artiste et entrepreneure nommée comme porte-parole des Journées de la culture pour le Centre-du-Québec.

Marika Guay

Participante de l'émission *Survivor Québec*.

23



Voyez la photo des personnes honorées au becancour.net !

COMMUNAUTÉ

Cet hiver, on bouge à Bécancour !

ARÉNA ROLAND-RHEAULT

Patin libre

Mercredi	15 h 30 à 16 h 20
Vendredi pédagogique	16 h 30 à 17 h 20
Samedi	12 h 30 à 13 h 20
Dimanche	13 h à 13 h 50

Coût :
Semaine : 2 \$/personne
Fin de semaine : Gratuit

Hockey libre

Mardi et jeudi (15 ans et plus)	15 h à 16 h 20
Vendredi régulier (14 ans et moins)	16 h à 17 h 20
Vendredi pédagogique (14 ans et moins)	15 h à 16 h 20

Coût :
15 ans et plus : 4 \$/personne
14 ans et moins : 2 \$/personne



Les places pour jouer dehors

Notre territoire regorge de beaux endroits pour profiter des belles journées d'hiver. Parmi ceux-ci :

Parc régional de la rivière Gentilly

Différentes activités possibles : fatbike, raquettes et ski hok. La location de ces équipements est disponible sur place.

Parc écologique Godefroy | Parc des gnomes

Plusieurs sentiers disponibles, en plus du parcours magique du Parc des gnomes, dont une portion est éclairée en soirée.

Musée de la biodiversité

3,5 km de sentiers pédestres sont praticables en bottes et avec un traîneau pour les familles. Un parcours est aussi disponible pour les amateurs de raquettes.

Moulin Michel de Gentilly

Les sentiers du Moulin Michel sont accessibles en raquettes gratuitement pendant l'hiver.

Plusieurs activités festives sont offertes sur le territoire à l'approche du temps des Fêtes.

Découvrez-les au www.becancour.net dans notre édition spéciale du *Diffusion en bref* consacrée à ces événements !

Salles locatives pour le temps des Fêtes

Vous désirez louer une salle pour le temps des Fêtes 2024 ? À compter du lundi 15 janvier, à 8 h 30, composez le 819 294-6500, poste 524. Laissez un message dans la boîte vocale en indiquant votre nom, numéro de téléphone, la date voulue et la salle désirée. Un retour d'appel vous sera fait en après-midi, le 15 janvier, en ordre de priorité des messages reçus. Prendre note qu'aucune réservation ne sera prise en personne.



24

COMMUNAUTÉ

CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE

Voyage autour du monde !

Nous vous invitons à préparer votre passeport, votre bonne humeur ainsi que votre curiosité, car nous embarquons pour une semaine de voyage inoubliable à la découverte du monde ! Lors de cette semaine de relâche, plongez dans la culture et l'aventure en explorant cinq fabuleux continents, et ce, à l'aide d'une belle variété d'activités. Des jeux, des recettes, des bricolages et plus encore seront au rendez-vous. Serez-vous l'un des chanceux à vivre cette aventure unique ?



Tout ce que vous devez savoir

Quand : 4 au 8 mars 2024

Où : Centre culturel Larochelle, à Saint-Grégoire

Coûts :
Enfant résident : 100 \$ (rabais familial applicable à partir du 3^e enfant – 50 \$)

Enfant non-résident : 150 \$

Inscription : www.becancour.net

La grainothèque de retour en février 2024 !



La grainothèque de Bécancour sera de retour en février à la bibliothèque centrale. Initiée par Marie-Hélène Larivière et Sonia Goulet, deux résidentes de Bécancour, la grainothèque est un outil participatif basé sur le troc de graines entre les usagers de la médiathèque. C'est un espace de partage favorisant le libre-échange ainsi que le vivre ensemble. Tous les usagers sont donc invités à déposer des graines dans la grainothèque et à en prendre selon leurs besoins.

PSITT !

Le 17 mars prochain à l'hôtel de ville de Bécancour, ne manquez pas la conférence *La production et la conservation des semences* présentée par Yves Gagnon des Jardins du Grand Portage.



25

Une foule d'activités à venir cet hiver et ce printemps !



Au cours des prochains mois, surveillez le dévoilement de la programmation culturelle hiver-printemps 2024.

En primeur, voici les heures du conte prévues de janvier à juin :



POUR LES 0-5 ANS

28 JANVIER	Bécancour
25 FÉVRIER	St-Grégoire
17 MARS	Gentilly
14 AVRIL	Ste-Angèle
12 MAI	Ste-Gertrude
9 JUIN	Précieux-Sang

Inscription obligatoire au becancour.net ou par téléphone au 819 294-6500, poste 562.



À la recherche d'une activité sur la thématique de Noël ?

Des patinoires extérieures à votre disposition

La Ville de Bécancour possède diverses patinoires extérieures sur son territoire. Retrouvez-les au becancour.net !



24

Coups de cœur littéraires du Club de lecture de Bécancour !

2022-2023



Chaque année le Club présente ses coups de cœur littéraires de l'année. À vous de les découvrir !



Roman québécois



Enlève la nuit
Monique Proulx

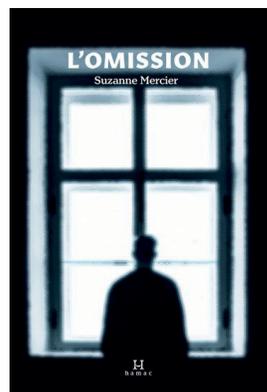
Une belle histoire de résilience et d'amitié écrite dans le style naïf d'un adulte ne maîtrisant pas encore le français et découvrant les codes de vie du «Frais Monde».



Proies
Andrée A. Michaud

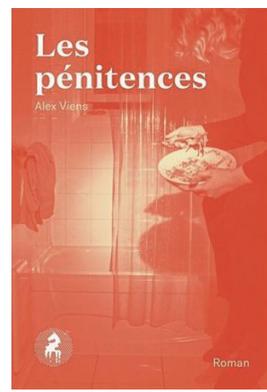
L'auteure nous sert ici un autre excellent roman policier qui se déroule en forêt, à la lisière de la frontière américaine. Elle habille le macabre de vent, d'orage, de faune et de flore complices. Elle manipule l'intrigue et ses rebondissements avec génie. Une recette parfaite pour capturer le lecteur entre ses lignes.

1^{er} roman – Québécois



L'omission
Suzanne Mercier

Roman se déroulant à Baie St-Paul. Une jeune femme découvre qu'elle a eu un frère aîné. Ce dernier est décédé, il a vécu en institution psychiatrique et en famille d'accueil. Elle part à la recherche de ceux qui l'ont connu pour reconstituer sa vie. Par une quête à rebours bien structurée, ce roman nous fait pénétrer dans le monde bouleversant de la santé mentale d'hier et d'aujourd'hui... tout en nous amenant à réfléchir sur notre propre existence.



Les pénitences
Alex Viens

Ce petit livre de 129 pages monte progressivement en un crescendo de violence. Il s'agit d'une histoire contemporaine et réaliste avec une conclusion positive. L'autrice a très bien su doser la trame narrative pour captiver le lecteur et l'amener à lire ce livre en une soirée.



Là où je me terre
Caroline Dawson

À sept ans, Caroline et sa famille fuient le régime chilien de Pinochet et s'installe à Montréal. Fille de parents instruits, elle découvrira bien vite que la barrière de la langue obligera ses parents à faire des ménages de soir et de nuit pour combler pauvrement les besoins de leur famille. Un message ressort : les immigrants se sentent humiliés, même quand ils sont accueillis avec beaucoup d'égards, car ces égards sont très souvent enveloppés et teintés de condescendance.



26

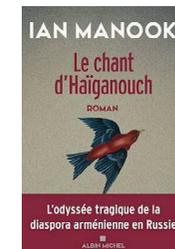
Auteur étranger



Une héroïne inoubliable qui a déjà conquis 4 millions de lecteurs



Par l'auteure de L'APICULTEUR D'ALEP vendu à un million d'exemplaires



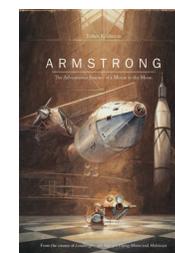
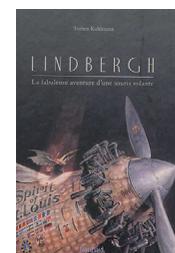
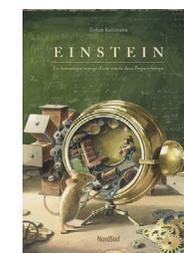
Documentaire



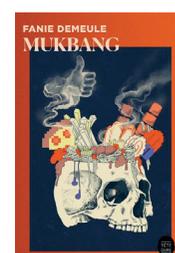
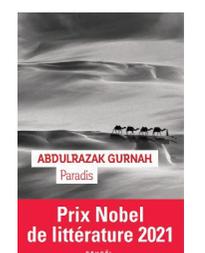
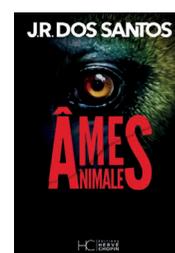
1^{er} roman – Étranger



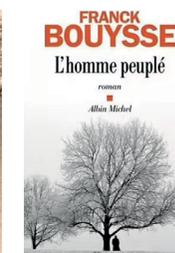
Roman graphique



Mention spéciale



Plume confirmée



Bécancour



Le conseil municipal
et les employés de la
Ville de Bécancour vous
souhaitent de très
joyeuses Fêtes !

Responsable de la publication : Service de la stratégie, des communications et du rayonnement
Rédaction : Marie-Michelle Barette, Cindy Fournier, Joanie Mailhot, Rosalie Riopel et collaborateurs spéciaux
Graphisme : Cindy Fournier
Distribution : Publisac



On a de la place dans notre équipe !

Vous souhaitez faire partie de l'équipe de la Ville de Bécancour ? Il y a de la place en masse pour rêver grand dans notre organisation et faire place à vos idées, votre talent et surtout votre bonne humeur. Surveillez régulièrement nos offres d'emplois publiés sur notre **site Web** et nos pages **Facebook** et **LinkedIn** !

1295, av. Nicolas-Perrot, Bécancour G9H 1A1
819 294-6500 | info@ville.becancour.qc.ca

becancour.net

